

Règlement Intérieur Gîte « Hameau du Lac »

Durée de location

Ce logement est loué pour une période définie dans votre contrat de location.

En aucun cas un client ne pourra se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux en dehors de cette période.

Arrivée et départ

- * Les heures d'arrivée sont prévues l'après-midi à partir de 16h.
- * Les heures de départ sont prévues le matin avant 10h.

Etat des lieux

- * Deux inventaires sont à votre disposition en annexe de ce règlement intérieur : un premier pour la vaisselle et petit équipement et un deuxième pour le mobilier.
A votre arrivée, merci de bien vérifier les deux inventaires et de nous faire part de tout manquant par mail à mairie@chateauneuf-la-foret.fr ou par téléphone au 05.55.69.30.27 du lundi au vendredi de 8h30-12h00 et de 13h45-17h45.
Après votre départ, un état des lieux sortant sera effectué par nos agents.
Tout manquant constaté vous sera facturé.

Matériel fourni

- * Ce logement est loué avec la literie (sommiers et matelas), couettes et oreillers conforme à l'inventaire. Vous devez obligatoirement laisser les draps housses pour envelopper les matelas et taies d'oreillers.
- * Chaque matelas et oreillers sont équipés d'alèses qui devront être propres et maintenues lors du départ.
- * Un kit est mis à votre disposition à votre arrivée (sacs poubelles, éponges, filtres à café, liquide vaisselle, pastilles lave-vaisselle).

Utilisation des lieux

- * Tous les meubles sont à votre disposition. Veuillez les garder en bon état et veiller à leur propreté.
- * La fourniture de l'eau, de l'électricité et du chauffage est incluse dans le prix de la location.
Toutefois, dans le but de respecter au mieux l'environnement, veuillez éteindre les lumières lorsque vous quittez une pièce, ne pas laisser couler l'eau inutilement et ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes longtemps si vous utilisez le chauffage.
- * Toutes les commodités sont à votre disposition, sous réserve d'un usage normal et raisonnable. A cet égard, veuillez ne rien jeter dans la cuvette des WC, hormis le papier hygiénique. Si l'évier, la douche, le lavabo et/ou le WC est bouché à l'état des lieux sortants, 10% de la caution vous sera facturé pour commodité bouchée ou détériorée.
- * Chaque porte d'accès au logement est munie de serrure à clé. Veuillez absolument à bien la fermer lorsque vous quittez le logement. Vous êtes responsable de tout vol et toute dégradation en cas de non- respect de cette clause. En cas de perte des clés, un montant de 20 € vous sera demandé.

Consignes de sécurité et de bienséance

- * Veuillez respecter la tranquillité des lieux et en faire un usage conforme à leur destination. Le volume sonore, à l'intérieur et à l'extérieur du gîte, doit être contenu afin de respecter la tranquillité du voisinage. En cas de conflit et ou de plainte, nous nous réservons le droit d'exclure les clients à l'origine du trouble.
- * Pour le respect du voisinage, il est strictement interdit de faire du bruit le soir après 22h et avant 7h du matin.
- * Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur du logement.

- * En cas d'urgence, veuillez avertir les secours (18 pour les pompiers en cas d'incendie, 15 pour le Samu en cas d'accident, 17 pour la gendarmerie et 112 pour les portables). Un extincteur est placé dans le logement (derrière la porte pour le gîte 1, dans le placard à balai pour les sept autres).
- * Pendant toute la durée du séjour, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents. Le lac peut présenter des dangers de noyade, ne laissez pas les enfants s'y promener seuls sans être accompagnés par leurs parents ou par un adulte responsable.
- * Le locataire est responsable de tous les dommages et dégradations survenant de son fait, ainsi que de toute disparition d'équipement.

Ménage :

- * Pendant le séjour : le ménage est assuré par le locataire.

En fin de séjour : plusieurs possibilités s'offrent à vous pour le nettoyage :

1. Option 1 : Ménage de fin de séjour assuré par le locataire.
2. Option 2 : Ménage de fin de séjour assuré par le propriétaire pour 55€ pour 2 nuits et 150€ pour une semaine.

Si vous choisissez l'option 1, le ménage est assuré par vos soins en effectuant certaines démarches avant votre départ :

- Vider le lave-vaisselle,
- Vider toutes les poubelles,
- Plier les couettes sur les lits,
- Passer l'aspirateur,
- Nettoyer les sanitaires,
- Laver les sols,
- Nettoyer la cuisine et les équipements ménagers utilisés : four, cafetière, micro-ondes, plaques de cuisson,
- Nettoyer les grilles du barbecue.

Si vous choisissez l'option 2, le propriétaire s'assure d'une prestation de nettoyage de fin de séjour à la charge du locataire.

Néanmoins vous devrez effectuer certaines démarches avant votre départ sous peine qu'un montant forfaitaire de 50 euros vous sera facturé.

- Vider le lave-vaisselle,
- Vider toutes les poubelles,
- Plier les couettes sur les lits.

Il en est de même en ce qui concerne le matériel extérieur (tables, chaises, parasols...)



Ne pas éteindre le réfrigérateur

Ordures ménagères

- * Des poubelles sont mises à votre disposition. Merci de respecter les règles de tri : poubelle verte pour les déchets ménagers - quant au verre et emballages en carton, plastique et métal, des containers sont à votre disposition un peu plus haut au niveau du stade.

Rappel !!! Lors de votre départ, veuillez ne rien laisser dans les poubelles

Accueil des animaux

- * Le locataire s'engage à rendre la location dans un état de propreté irréprochable, ne laissant en aucun cas apparaître la présence d'un animal durant le séjour. Les animaux ne doivent jamais être laissés dans le logement en l'absence de leur maître. Toute dégradation due à des animaux est à la charge exclusive du locataire et sera déduite de sa caution.

Barbecue

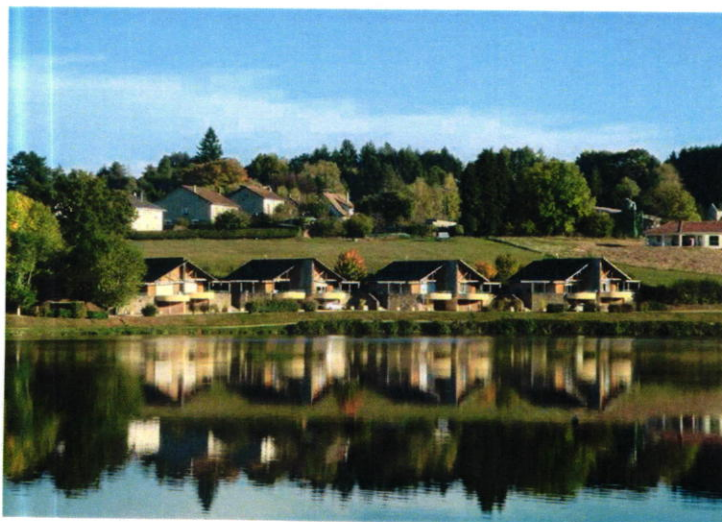
- * Vous pouvez utiliser le barbecue mais avec un usage exclusivement à l'extérieur.

Le barbecue est à demander auprès de la Mairie au 05.55.69.30.27

En cas de problème

- * Si la réclamation porte sur l'état des lieux ou l'état descriptif de la location, elle doit être signalée à la mairie dans les heures qui suivent votre arrivée par mail à mairie@chateauneuf-la-foret.fr ou par téléphone aux horaires d'ouverture de la mairie au 05.55.69.30.27 (du lundi au vendredi, de 8h30-12h00 et 13h45-17h45).
- * En cas de panne ou de dysfonctionnement technique, veuillez nous contacter sans attendre soit au 05.55.69.30.27 aux horaires d'ouverture de la mairie, soit du vendredi 16h30 au lundi 8h30, merci de contacter notre agent d'astreinte au 06.25.58.84.09.
Nous ferons alors au mieux pour remédier à la situation. Aucun remboursement de dépannage ou de réparation ne saurait être pris en compte sans notre accord.
- * En cas de casse, sinistre ou dégradation merci de le signaler durant votre séjour ou en observation sur l'état des lieux, même si aucun dommage ne semble apparent. En cas de perte ou de dégradation d'éléments du logement, le montant de la caution pourra être minoré du coût de la remise en état ou d'un éventuel remplacement.

MERCI D'AVANCE POUR VOTRE PARTICIPATION ET BON SEJOUR



Inventaire

Hameau du Lac

Vaisselle et petits équipements

NOM Prénom.....

Gîte n°

Arrivée le/...../....., départ le/...../.....

Selon les termes du règlement intérieur.

Le jour de votre arrivée : vérifier cet inventaire et rendez-le signé à l'accueil dans les 48h ou en appelant la mairie au 05 55 69 30 27 ou en envoyant un mail à mairie@chateauneuf-la-foret.fr pour signaler toute erreur.

Signalez tout matériel cassé ou manquant, sinon il vous sera facturé lors de l'état des lieux de départ.

Le jour de votre départ : Si vous cassez de la vaisselle, merci de la changer à l'identique ou bien elle vous sera facturée (cf tarifs).

Si le gîte n'est pas rendu propre ou si des détériorations sont constatées (murs, mobilier, nettoyage des sanitaires, literie), une partie ou la totalité de la caution sera retenue.

En quittant le gîte, nous vous demandons de penser à la famille qui l'occupera après vous et de le laisser en l'état dans lequel vous aimeriez le trouver en arrivant.

	Equipement	QUANTITE	ETAT DES LIEUX ENTREE	ETAT DES LIEUX SORTIE	PRIX EN CAS DE CASSE (PIECE EN €)
CUISINE	Assiettes plates	8			4€
	Assiettes creuses	8			4€
	Assiettes à dessert	8			4€
	Verres	6			4€
	Verres à pied	6			4€
	Verres à orangeade	6			4€
	Tasses à café	6			4€
	Bols	6			4€
	Cuillère à soupe	8			4€
	Fourchettes	8			4€
	Cuillère à dessert	8			4€
	Couteaux	6			4€
	Couteaux à steak	8			5€
	Planches à découper	1			7€
	Plateau de service	1			7€
	Cuillère en bois	1			4€
	Couteau à légumes	1			5€
	Ouvre boîte	1			5€
	Fouet	1			8€
	Couvert à salade	1			10€
	Tire-bouchon	1			10€
	Ciseau	1			8€
	Range couvert	1			10€
	Louche	1			10€
	Dessous de plat	1			10€
	Gant de cuisine	1			6€
	Pot à eau	2			8€
	Saladier	2			10€
	Egouttoir	1			10€

	Série de 3 casseroles	1			20€
	Couvercles	2			10€
	Poêle	2			20€
	Fait-tout	1			20€
	Essoreuse à salade	1			13€
	Plat rond (tarte)	1			13€
	Plat a gratin	1			13€
	Verre gradué	1			10€
	Passoire à pied	1			10€
	Sauteuse	1			20€
	Plat four carré	1			13€
	Décapsuleur	1			10€
	Lampe à pile	1			12€
	Nappe	1			30€
	Poubelle	1			40€
	Cuvette	2			15€
	Seau ménage	1			20€
	Serpillière	1			10€
	Balai	1			15€
	Pelle et balayette	1			15€
	Balai brosse	1			15€
	Séchoir à linge	1			50€
	Tapis d'entrée	1			30€
	Pinces à linge	12			10€
	Cintres	12			4€
	Paillason	1			40€
CHAMBRE	Couette 140/200	2			40€
	Couette 220/240	1			60€
	Couverture 180/220	2			60€
	Couverture 220/240	2			80€
	Oreillers	6			70€
	Traversin grand	2			70€
	Traversin petit	2			40€
	Tableau	3			40€
SALLE DE BAIN	Poubelle WC	1			15€
	Balayette WC	1			15€
	Poubelle salle de bain	1			30€
	Tabouret	1			40€
	Rideau de douche	1			30€

Observation :

Date

Signature



Inventaire

Hameau du Lac

MOBILIER ET EQUIPEMENT DU GITE

NOM Prénom.....

Gîte n°.....

Arrivée le/...../....., départ le/...../.....

Selon les termes du règlement intérieur

Le jour de votre arrivée : vérifier cet inventaire et rendez-le signé à l'accueil dans les 48h ou en appelant la mairie au 05 55 69 30 27 ou en envoyant un mail à mairie@chateauneuf-la-foret.fr pour signaler toute erreur.

Signalez tout matériel cassé ou manquant, sinon il vous sera facturé lors de l'état des lieux de départ.

Le jour de votre départ : Si vous cassez de la vaisselle, merci de la changer à l'identique ou bien elle vous sera facturée (cf tarifs).

Si le gîte n'est pas rendu propre ou si des détériorations sont constatées (murs, mobilier, nettoyage des sanitaires, literie), une partie ou la totalité de la caution sera retenue.

En quittant le gîte, nous vous demandons de penser à la famille qui l'occupera après vous et de le laisser en l'état dans lequel vous aimeriez le trouver en arrivant.

	Equipement	QUANTITE	ETAT DES LIEUX ENTREE	ETAT DES LIEUX SORTIE	PRIX EN CAS DE CASSE (PIECE EN €)
CUISINE	Cafetière	1			40€
	Mini four	1			50€
	Micro-onde	1			50€
	Bouilloire	1			40€
	Télévision écran plat	1			200€
	Lave-linge	1			350€
	Lave-vaisselle	1			350€
	Réfrigérateur	1			350€
	Plaque de cuisson	1			200€
	Aspirateur	1			100€
	Grille-pain	1			50€
	Multiprise + ports USB	1			20€
	Fer à repasser	1			60€
	Table à repasser	1			100€
	Porte manteau	1			50€
CHAMBRES	extincteur	1			200€
	Lampadaire	2			60€
	Grand Sommier	1			600€
	PETIT SOMMIER	2			400€
	Grand lit	1			1000€
	Petit lit	2			600€
	Matelas en 90	2			500€

	Matelas en 140	1			700€
	Armoire	2			300€
	Evier 1 bac	1			100€
SALLE DE BAIN	Porte serviettes	1			60€
	Sèche cheveux	1			60€
	Bac à douche	1			200€
	WC	1			100€
	Ballon d'eau chaude	1			500€
	Rideau de douche	1			50€
MEUBLES	Table ronde	1			400€
	Chaises	6			150€
	Tabouret de bar	3			150€
	Meuble tv	1			400€
	Buffet	1			400€
	Canapé lit	1			1000€
	Fauteuil	2			500€
	Table basse	1			300€
	Meuble de cuisine 3 portes	1			400€
	Mini bar 3 tiroirs	1			400€
	Table salon de jardin	1			600€
	Fauteuil salon de jardin	6			90€
	Transat	2			90€
	Parasol + pied	1			100€

Si à l'état des lieux de sortie, nous constatons :

- L'évier bouché,
- Le bac à douche bouché,
- Le WC bouché.

10% du montant de la caution vous sera facturé.

Observation :

Date

Signature